



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Restructuration du Centre hospitalier de Beaune (21)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

HOSPICES CIVILS DE BEAUNE

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 4 7 8 2 7 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

Établissement d'hospitalisation (7364)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

KOCH

Prénom(s)

Guillaume

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique 39.a)	14 184 m ² de SDP créée, 1 675 m ² de SDP démolie, 318 m ² de SDP rénovée
Rubrique 41.a)	385 places de stationnement existantes, déplacement de 69 places et ajout de 49 places (dont 31 ouvertes au public), soit un total post-travaux de 434 places.
Rubriques ICPE : voir 4.1	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à restructurer les Hospices civils de Beaune (Centre hospitalier de Beaune) avec :

- la construction d'un bâtiment d'hospitalisation et d'un bâtiment ambulatoire sur 14 184 m² de SDP ;
- la rénovation de 318 m² de SDP sur plusieurs bâtiments ;
- la démolition de 2 bâtiments sur 1 675 m².

Le nombre de place de stationnement actuel est de 385 et sera de 434 places après travaux : déplacement de 69 places, suite à la création d'un bâtiment sur des places actuelles, et ajout de 49 places supplémentaires : 29 seront ouvertes au public visiteur, 7 seront dédiées à de la dépose minute, 7 pour le service HAD, 3 pour le service pharmacie et 3 pour les Ambulances.

Rubrique 2910 : Ajout d'un groupe électrogène d'une puissance PRP de 1100 kW sur le site soit une puissance thermique consommée de 2558 kW . Pas de modification de la capacité de stockage fioul

Rubrique 1185 : SANS OBJET. Mise en œuvre de groupe froid avec fluide frigorigène HFO. Mise en œuvre de VRV avec une capacité totale de fluide frigo inférieur à 300 kg.

Rubrique 2925 : La puissance maximale de recharge des batteries en courant continu sera inférieure à 15 kW.

Rubrique 4725 : Déplacement de la production existante d'Oxygène (sans changement de capacité).

4.2 Objectifs du projet

Le projet médical d' un tel établissement vient préciser, pour le territoire du Sud Côte d' Or, le projet Médical Partagé du GHT (Groupement hospitalier de territoire) et s' inscrit dans la stratégie de transformation du système de santé de la loi de santé, dite "Ma santé 2022", et les axes définis dans le Projet Régional de Santé.

L'objectif final est d'offrir une cohérence architecturale et fonctionnelle à cet ensemble hospitalier intégrant des bâtiments de différentes époques, de 1971 à 2018, tous imbriqués.

Il s' agit également de transformer l' hôpital pour qu' il présente des conditions optimales d' accueil des patients, de qualité de vie des soignants, de flexibilité et de technicité. Les conditions particulières liées à la pandémie du Covid-19 ont permis aux Hospices de Beaune de définir des axes d'amélioration comme par exemple :

- séparer davantage l' ambulatoire de l' hébergement ;
- développer la capacité à isoler des secteurs de l' établissement ;
- repenser le programme capacitaire et la proportion de chambres à un lit ;
- sécuriser l'accès aux lieux de soins, la circulation des patients et des professionnels de santé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée estimative de 4 ans avec un démarrage prévisionnel en début d'année 2024.

Les travaux liés au projet de restructuration se découperont en six phases :

- Phase 1 / Travaux préparatoires : création de voiries, dévoiements de réseaux, désamiantage et démolition du bâtiment "Soins intensifs" ;
- Phase 2 / Extension du SAS véhicules urgences, réaménagement de l'entrée urgences dans l'ex SAS véhicules urgences, mise en place de modulaires pour le déplacement provisoire de la Pharmacie ;
- Phase 3 / Désamiantage partiel du bâtiment "Pharmacie" au nord et démolition partielle des bâtiments " Pharmacie" et "Urgences". Création des fondations du bâtiment principal ;
- Phase 4 / Construction des bâtiments neufs "Hospitalisation" et "Ambulatoire" et réhabilitation de l'accueil et des urgences ;
- Phase 5 / Désamiantage et démolition de la partie sud du bâtiment "Pharmacie" ;
- Phase 6 / Finalisation des aménagements extérieurs et VRD.

Afin de limiter les impacts, une démarche environnementale est engagée afin de maximiser le réemploi in situ et ex situ avant toute autre forme de valorisation.

Le projet fait l'objet d'une démarche environnementale globale et ambitieuse, qui se traduit notamment par le respect de la certification HQE Bâtiments v4 « Santé ».

Une charte de chantier vert présente l'ensemble des exigences environnementales applicables pendant la phase construction.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les optimisations et restructurations liées à ce projet vont bénéficier à tous les habitants du territoire du Sud Côte d'Or et à tous les professionnels de santé privés comme publics.

Le projet sera dans une démarche HQE Bâtiment Durable v4 « Santé » pour les bâtiments neufs.

Les deux accès sont améliorés :

- le principal accès au site, par l'avenue Guigone de Salins et la rue René Payot, reste inchangé. Suite à la démolition du bâtiment d'hébergement existant, le cheminement menant au hall devient intuitif et facile à repérer, au travers d'un parvis paysager, depuis l'avenue.
- l'entrée des urgences s'effectue depuis l'extrémité de la rue René Payot. Un premier accès est spécialement conçu pour les patients, avec des places de stationnement dédiées juste à l'entrée du service d'accueil des urgences. Un deuxième accès, réservé aux ambulances non programmées, offre un itinéraire rapide et sans croisement de véhicules.

Le projet comprendra trois ouvrages de rétention des eaux pluviales :

- un bassin enterré pour le bâtiment neuf Hospitalisation (Nord-Ouest)
- un bassin enterré pour le bâtiment neuf Ambulatoire
- un bassin enterré pour le parking VL créé à l'ouest

La gestion des eaux pluviales sera limitée à ces deux bâtiments neufs, ainsi qu'au parking créé. Les autres rejets EP existants seront conservés pour les ouvrages non impactés par le projet.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'examen au cas par cas selon l'annexe à l'article R.122-2 pour les rubriques 39 et 41.
Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher (SDP) estimative créée	14 184 m ²
SDP démolie	1 675 m ²
SDO rénovée	318 m ²
Places de parking après travaux	434 places (385 avant travaux)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Avenue GUIGONE DE SALINS

Lieu-dit : _____

Localité : BEAUNE (BP 40104)

Code postal : 2 1 2 0 3 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 7 ° 0 1 ' 5 7 " 8 Lat. : 0 4 ° 4 9 ' 5 6 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Beaune

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Beaune. Secteur UC.A.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF I : à 1 kilomètre ZNIEFF II : à 730 mètres La notice d'accompagnement en annexe 8 permet de visualiser les cartes de localisation par rapport à ces zones d'inventaires. Le projet est sans effet sur ces zonages.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	APPB à plus de 5,5 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PN : à plus de 58 km RNN : à plus de 21 km RNR : à plus de 39 km PNR : à plus de 37 km

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier communal de Beaune, 3ième échéance 2020-2023
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limitrophe mais non concerné par une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conclusion de l'étude documentaire et de vulnérabilité des milieux (mars 2022 – TAUW) : site recensé comme BASIAS en tant que « centre hospitalier ». Le passif polluant du site et son impact sur les milieux sont jugés faibles à modérés.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Captage : distance > 500 mètres
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'annexe 7 et la notice d'accompagnement en annexe 8 permettent de visualiser les cartes de localisation par rapport aux zones ZSC et ZPS.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en eau potable via le réseau déjà présent et dimensionné pour.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Étude hydrogéologique concluant sur l'absence d'impact. Cf. Annexe 8A.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux bâtiments seront démolis. Afin de limiter les impacts du projet sur l' environnement, une démarche environnementale est engagée afin de maximiser le réemploi in situ et ex situ avant toute autre forme de valorisation
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux bâtiments seront construits.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les structures déjà présentes sont alimentées en eau potable à partir du réseau public à proximité du projet. Les bâtiments seront alimentés en eau potable à partir du réseau public existant et dimensionné pour le projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. paragraphe "Milieu naturel" de l'Annexe 8
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZPS : 730 mètres ZSC : > 2 km Cf. Annexe 7.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Construction sur des surfaces déjà urbanisées sans extension du foncier hospitalier.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque sismique : modéré (2/3). Non exposé au risque inondation (pas de PPRI sur la commune). Risque radon : faible. Risque retrait gonflement des sols argileux et mouvement de terrain : modéré (2/3).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer des trafics en phase chantier, puis en phase exploitation : les déplacements et trafics ont fait l'objet d'une étude. Terrassement en période creuse (juillet-août) et centrale béton installée sur place afin de limiter les flux.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui en limite du fait de la proximité d'une infrastructure de transport classée : avenue Guigone de Salins - catégorie 4.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Potentiellement en phase chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le système d'éclairage sera conforme à la réglementation notamment en terme de protection du milieu biologique.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre hospitalier dans lequel le projet s'inscrit est déjà éclairé.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'assainissement existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une charte de chantier à faible impact environnemental est mise en place (cf. Annexe 8B). Les exigences de la cible "Chantier à faible impact environnemental" sont fixées au niveau "Très Performant". L'opération vise un niveau équivalent à la certification HQE Bâtiments "Santé".
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les nouveaux bâtiments s'inscrivent dans la géométrie linéaire des bâtiments existants. Les matériaux et teintes de façade s'harmonisent avec la couleur des toitures en tuiles des maisons environnantes et sont une réinterprétation des toitures emblématiques des Hospices de Beaune.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures visant à intégrer les enjeux environnementaux au projet est présenté en annexe 8.

Premièrement, il convient de rappeler que le projet tel que retravaillé constitue une mesure d'évitement majeure. En effet, le projet :

- ne nécessite pas d'extension foncière ;
- est totalement réalisé sur les surfaces artificialisées de l'hôpital ;
- implique des constructions et démolitions pour une SDP nouvelle de 12 509 m² ;
- création de 49 places et déplacement de 69 places, soit un total de 118 places nouvelles ;

En plus de la certification HQE Bâtiments "Santé" et de la mise en place d'une charte chantier à faibles nuisances (charte chantier vert), il est proposé une visite préalable d'un écologue avant le début des travaux.

Rappelons enfin que le projet s'inscrit dans un contexte de milieu hospitalier et que toutes les mesures prises pour assurer la non-atteinte d'impact fort sur le fonctionnement du site et le bien-être des patients et du personnel seront bénéfiques aux riverains.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet visant à restructurer un ensemble de bâtiments sur une zone urbanisée et imperméabilisée, les modifications surfaciques sont faibles (14 184 m² créés pour 1 675 m² démolis, déplacement de 69 places de parking et création de 49 places répondant aux besoins d'accueil), du respect strict de l'écologie et l'engagement dans un chantier vert et ce, dans un secteur pour autant sans enjeu notable, le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

L'annexe volontaire n°8 détaille plus largement l'opération et en fait de plus la démonstration.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe n°8 : Note d'Accompagnement au CERFA	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe n°8A : Étude hydrogéologique, Alios, 2022	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe n°8B :Charte de Chantier Propre	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ROCH

G. KOCH

Prénom Guillaume

Qualité du signataire Dirigeant

A Beaune

Fait le 05/01/2024

Signature du (des) demandeur(s)

